

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 26 avril 2024

DÉLIBÉRATION – CA-2024-VIE INSTITUTIONNELLE-16

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 19 MAI 2024

Date de transmission : 19 MAI 2024

Date de réception rectorat : 19 MAI 2024

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTIE DU NUMÉRIQUE

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023, et notamment son article 17 ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans la version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration le 27 janvier 2023 ;
- VU** la lettre de mission intitulée « vice-présidence en charge du numérique » annexée à la présente délibération ;

Considérant qu'aux termes de l'article 17 des statuts visés, le président peut proposer au conseil d'administration l'élection de vice-présidents chargés de domaines particuliers.

Considérant que les vice-présidents en charge de domaines particuliers, sont élus, sur proposition du président de l'université, par les membres du Conseil d'administration, à la majorité absolue des membres en exercice de ce conseil.

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 26 avril 2024 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, Monsieur Gaétan HAINS aux fonctions de Vice-Président du numérique :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	32
Nombre de vote pour	28
Nombre de vote contre	1
Nombre d'abstention	3

Le candidat a reçu :

Monsieur Gaétan HAINS 28 pour, 1 contre, 3 abstentions

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 26 avril 2024

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 26 avril 2024 a, à la majorité absolue de ses membres en exercice, élu **Monsieur Gaétan HAINS**, en qualité de Vice-Président du numérique, à compter du 26 avril 2024.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 26 avril 2024

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Modalités de recours : *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE EN CHARGE DU NUMERIQUE

 **DOMAINE : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE**

 **DOMAINE D'ACTION :**

La vice-présidence numérique a la charge de mettre œuvre la politique en matière de transition numérique et d'ouverture des données. Elle veille également à sécuriser le système d'information de l'établissement.

La vice-présidence numérique œuvre pour la mise en place, dans tous les domaines d'actions de l'établissement (recherche, enseignement, innovation et gestion) des outils et moyens numériques inscrits dans un ensemble cohérent, interconnecté et libérateur de temps.

 **MISSIONS RECURRENTES :**

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence numérique est en charge :

- D'animer la gouvernance numérique, en y apportant une vision stratégique à moyen et long terme ;
- De prioriser et d'élaborer la mise en œuvre dans le système d'information, en associant les utilisateurs pour conforter et améliorer les transformations engagées ;
- De développer une gouvernance de la donnée intégrée qui en favorise la réutilisation au service de la simplification, de la cohérence, du pilotage, de la conservation et de la sécurité pour nos grandes missions la formation, la recherche et l'innovation ;
- De prendre part à la feuille de route des transitions, au bénéfice de la science ouverte (données ouvertes, logiciels libres), tout en s'inscrivant dans une démarche de sobriété numérique, et ce en collaboration étroite avec la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche et la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université ;
- De contribuer à coordonner les politiques relatives à la conformité informatique, notamment au regard des labels et contraintes de sobriété, de sécurité numérique, de protection des données personnelles et de transparence des algorithmes ;

- De conduire l'évolution et le développement d'outils et d'infrastructures numériques adaptés pour nos missions majeures : la formation, la recherche et l'innovation. L'outil numérique doit permettre de redonner du temps aux utilisateurs, de simplifier et sécuriser les procédures, d'amplifier notre politique de dématérialisation.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence numérique concourt à l'élaboration du schéma directeur du numérique pour la période 2024-2028, en concertation avec les usagers et en adéquation avec les axes stratégiques de l'établissement.

La vice-présidence numérique œuvre pour accompagner les grandes mutations numériques, notamment en matière d'ouverture et la circulation des données, d'intelligence artificielle et de l'émergence des mondes immersifs et en fin d'évolutions générationnelles (évolution de l'enseignement, développement des usages de datacenter externalisés et du Cloud sous toutes ses formes).

La vice-présidence numérique, contribue à diversifier les ressources de l'université en organisant, quand les opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux appels à projets et toutes autres activités rémunératrices et ce, en cohérence avec la stratégie numérique de l'établissement.

Enfin, la vice-présidence numérique, en lien avec la vice-présidence Europe, contribue, dans le cadre de l'alliance européenne Aurora, à la structuration et à la promotion du campus virtuel Aurora, à l'élaboration d'un catalogue de cours commun, au déploiement d'un système d'inscription automatisé pour les étudiants et l'accès au système de gestion local. Aussi, la vice-présidence numérique, œuvre, dans ce cadre, pour faciliter la délivrance, l'échange et la reconnaissance des certificats numériques.

Pour y parvenir, la vice-présidence numérique s'appuie notamment sur la Direction des systèmes d'information, la Direction de la Transformation, le service commun de documentation et le centre d'ingénierie et de développement pédagogique.